

BRP PUBLIE SES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017

Décembre 9, 2016



La famille de motomarine Sea-Doo de BRP a récolté une part de marché record cette saison, et ce, partout dans le monde. © BRP 2016

Faits saillants:

- Revenus de 1 080 millions de \$ pour le troisième trimestre de l'exercice financier 2017, une augmentation de 7 % comparativement à la même période l'an dernier;
- Marge brute de 307 millions de \$, représentant 28% des revenus, une augmentation de 61 millions de \$ et 400 points de base respectivement, comparativement à la même période l'an dernier ;
- BAIIA normalisé^[1] de 197 millions de \$, une augmentation de 39 % comparativement à la même période l'an dernier ;
- Bénéfice net normalisé^[1] de 104 millions de \$, donnant lieu à un bénéfice dilué par action normalisé^[1] de 0,93 \$, une augmentation de 0,31 \$ par action comparativement à la même période l'an dernier ;
- Bénéfice net de 79 millions de \$, une augmentation de 13 millions de \$, donnant lieu à un bénéfice dilué par action de 0,70 \$, une augmentation de 0,14 \$ par action comparativement à la même période l'an dernier
- Conclusion de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités lancée en mars 2016 pour une contrepartie totale de 73 M\$; et
- Perspective du bénéfice dilué par action normalisé^[1] augmenté à 1,86 \$ 1,96 \$ de 1,82 \$ 1,92 \$ pour l'exercice 2017.

Valcourt, Québec, le 9 décembre 2016 – BRP Inc. (TSX:DOO) a publié aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 octobre 2016. Notez qu'à moins d'indication contraire, toutes les données sont en dollars canadiens. Les résultats financiers complets sont disponibles au www.sedar.com.

- « Je suis fier des excellents résultats que nous avons obtenus au troisième trimestre de l'exercice 2017. Nous sommes en voie d'atteindre nos objectifs, malgré les incertitudes politiques et économiques mondiales et la forte concurrence du marché, souligne José Boisjoli, président et chef de la direction. Nous avons terminé la saison de la motomarine sur une très bonne note, avec une part de marché record à l'échelle mondiale. De plus, nos ventes dans le segment des véhicules hors route sont très élevées partout dans le monde, principalement pour les véhicules côte à côte Can-Am Defender et Maverick X3 et les VTT de puissance moyenne. »
- « Au dernier trimestre, nous avons commencé la production de deux nouvelles plateformes, Ski-Doo REV de quatrième génération et Can-Am Maverick X3. Grâce à l'exécution rigoureuse de notre équipe, nous avons pu livrer ces produits tant attendus comme promis, ajoute-t-il. Je suis convaincu que la diversification de nos produits, notre étalement géographique et la répartition de nos usines continuent à favoriser l'atteinte de nos objectifs. »

Faits saillants du trimestre et du semestre terminés le 31 octobre 2016

Les **revenus** ont augmenté de 70,0 millions de dollars, ou 6,9 %, pour se chiffrer à 1 080,2 millions de dollars pour le **trimestre** terminé le 31 octobre 2016, comparativement à 1 010,2 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2015. L'augmentation des revenus découle principalement de la hausse des ventes en gros de produits toutes saisons, partiellement contrebalancée par la baisse des ventes en gros de produits saisonniers.

La marge brute a augmenté de 61,2 millions de dollars, ou 24,9 %, pour se chiffrer à 307,2 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2016, comparativement à 246,0 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2015. Cette augmentation de la marge brute comprend une fluctuation favorable des taux de change de 14 millions de dollars. Le pourcentage de la marge brute a augmenté de 400 points de base, pour atteindre 28,4 %, comparativement à 24,4 % pour le trimestre terminé le 31 octobre 2015. L'augmentation du pourcentage de la marge brute est principalement attribuable à la composition favorable des ventes de véhicules côte à côte et de motomarines, à des hausses générales des prix et à une fluctuation favorable des taux de change.

Les **revenus** ont augmenté de 145,8 millions de dollars, ou 5,4 %, pour se chiffrer à 2 866,2 millions de dollars pour la période de **neuf mois** terminée le 31 octobre 2016, comparativement à 2 720,4 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2015. L'augmentation des revenus découle principalement d'une hausse des ventes en gros de produits toutes saisons et d'une fluctuation favorable de 60 millions de dollars des taux de change, essentiellement en raison de l'appréciation du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien, partiellement contrebalancées par une baisse des ventes en gros de produits saisonniers.

La marge brute a augmenté de 45,0 millions de dollars, ou 7,2 %, pour atteindre 673,3 millions de dollars pour la période de **neuf mois** terminée le 31 octobre 2016, comparativement à 628,3 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2015. Le pourcentage de marge brute a augmenté de 40 points de base pour atteindre 23,5 %, comparativement à 23,1 % pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2015. L'augmentation du pourcentage de la marge brute est principalement attribuable à une composition favorable des ventes des produits toutes saisons et de motomarines et à une augmentation générale des prix, partiellement contrebalancées par l'augmentation des coûts des programmes de vente et une fluctuation défavorable des taux de change.

Données sur le bénéfice net

	Trimestres t	Trimestres terminés les				Périodes de neuf mois terminées les				
(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2016			31 octobre 2015		31 octobre 2016			31 octobre 2015	
Revenus par catégorie										
Produits toutes saisons	383,9	\$		260,1	\$	1 110,4	\$		956,6	\$
Produits saisonniers	417,1			476,0		984,4			1 010,6	
Systèmes de propulsion	94,2			98,5		305,2			296,4	
PAV	185,0			175,6		466,2			456,8	
Revenus totaux	1 080,2			1 010,2		2 866,2			2 720,4	
Coût des ventes	773,0			764,2		2 192,9			2 092,1	
Marge brute	307,2			246,0		673,3			628,3	
En pourcentage des revenus	28,4	%		24,4	%	23,5	%		23,1	%
Charges d'exploitation								T		
Vente et marketing	63,3			64,0		214,5		T	202,4	
Recherche et développement	44,0			38,3		137,4			116,8	
Frais généraux et administratifs	38,6			32,8		118,7			100,8	
Autres charges (revenus) d'exploitation	(1,7)			7,0		63,8		Ī	18,3	

Total des charges d'exploitation	144,2	142,1	534,4		438,3	
Bénéfice d'exploitation	163,0	103,9	138,9		190,0	
Frais financiers nets	15,9	14,2	47,4		43,0	
(Gain) perte de change sur la dette à long terme	24,5	2,8	(56,7)		28,4	
Bénéfice avant impôt	122,6	86,9	148,2		118,6	
Charge d'impôt	43,9	21,4	27,6		38,3	
Bénéfice net	78,7	\$ 65,5	\$ 120,6	\$	80,3	\$
Montant attribuable aux actionnaires	78,7	\$ 65,5	\$ 120,6	\$ Į	80,3	\$
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	_	_	_		_	
BAIIA normalisé ¹	196,9	\$ 141,5	\$ 298,4	\$	286,1	\$
Bénéfice net normalisé ¹	104,4	72,8	110,2		114,0	
Bénéfice par action – de base	0,70	\$ 0,56	\$ 1,06	\$	0,68	\$
Bénéfice par action – dilué	0,70	0,56	1,06		0,68	
Bénéfice normalisé par action – de base ¹	0,93	0,62	0,97		0,97	
Bénéfice normalisé par action – dilué ¹	0,93	0,62	0,97	(0,96	
				П		

^[1] Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

PORTRAIT DU TRIMESTRE PAR CATÉGORIE

Produits toutes saisons

Les revenus tirés des produits toutes saisons ont augmenté de 123,8 millions de dollars, ou 47,6 %, pour se chiffrer à 383,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2016, comparativement à 260,1 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2015. L'augmentation découle de la hausse du volume et de la composition favorable des ventes de véhicules côte à côte par suite de l'introduction du *Can-Am Maverick X3* et du *Can-Am Defender*, ainsi que de la hausse des ventes en gros de roadsters.

Produits saisonniers

Les revenus tirés des produits saisonniers ont diminué de 58,9 millions de dollars, ou 12,4 %, pour se chiffrer à 417,1 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2016, comparativement à 476,0 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2015. La diminution est principalement attribuable à une baisse du volume de motoneiges vendues, principalement en raison de la baisse des livraisons en Amérique du Nord, en Scandinavie et en Russie. La diminution a été partiellement contrebalancée par une hausse du volume et une composition favorable des ventes de motomarines.

Systèmes de propulsion

Les revenus tirés des systèmes de propulsion ont diminué de 4,3 millions de dollars, ou 4,4 %, pour se chiffrer à 94,2 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2016, comparativement à 98,5 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2015. Cette

diminution des revenus est principalement attribuable à une baisse du volume de moteurs d'avion vendus.

PAV (Pièces, accessoires, vêtements et autres services)

Les revenus tirés des PAV ont augmenté de 9,4 millions de dollars, ou 5,4 %, pour atteindre 185,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2016, comparativement à 175,6 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2015. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du volume de vente de PAV pour les véhicules côte à côte après le lancement du Can-Am Defender et du Can-Am Maverick X3.

Les **charges d'exploitation** ont augmenté de 2,1 millions de dollars, ou 1,5 %, pour atteindre 144,2 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2016, comparativement à 142,1 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2015. Cette augmentation est essentiellement attribuable à une hausse des frais de recherche et développement et des frais généraux et administratifs à l'égard des investissements continus dans les produits, et elle a été partiellement compensée par l'incidence favorable des taux de change de 5 millions de dollars.

Le **bénéfice net normalisé**¹ a totalisé 104,4 millions de dollars, soit une augmentation de 31,6 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un bénéfice dilué par action normalisé¹ de 0,93 \$, en hausse de 0,31 \$ par action. L'augmentation est principalement attribuable à une amélioration de la marge brute, partiellement compensée par une hausse de la charge d'impôt.

[1] Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

Perspectives pour l'année financière 2017

Les perspectives de BRP présentées le 9 septembre 2016 sont ajustées comme suit :

Éléments financiers		Cibles pour l'AF17 par rapport aux résultats de l'AF16					
Revenus							
Produits toutes saisons		Hausse de 11 à 13 % (augmentation de hausse de 8 à 12 %)					
Produits saisonniers		Hausse de 2 à 6 % (augmentation de stable à hausse de 4 %)					
Systèmes de propulsion		Hausse de 5 à 10 %					
PAV		Stable à hausse de 3 % (diminution de hausse de 3 à 8 %)					
Revenus totaux de la Société		Hausse de 5 à 9 %					
		(augmentation de hausse de 4 à 8 %)					
BAIIA normalisé ^[1]		Hausse de 7 à 10 %					
Taux d'imposition effectif ^[2]		28.5 – 29 %					
		(augmentation de 27 à 28 %)					
Bénéfice net normalisé ^{[1][3]}		Hausse de 5 à 11 %					
		(augmentation de hausse de 3 à 9 %)					
Bénéfice normalisé par action – dilué ^{[1][3]}		1,86 \$ à 1,96 \$					
		(hausse de 1,82 \$ à 1,92 \$)					
Acquisitions d'immobilisations		190 à 205 millions de dollars					
		(vs 211 millions de dollars en AF16)					

^[1] Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

^[2] Taux d'imposition effectif calculé en fonction d'un bénéfice normalisé avant impôt.

^[3] Basé sur un amortissement de 135 millions de \$, comparé à 126 millions de \$ à l'AF16, 60 millions de \$ en frais financiers nets et 113,4 millions

d'actions (en baisse de 114,6 millions d'actions).

Les perspectives ci-dessus ont été établies à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses économiques et de marché, y compris des hypothèses concernant la conjoncture économique des pays dans lesquels la Société exerce ses activités, la fluctuation des taux de change, la concurrence et les lois fiscales applicables aux activités de la Société. La Société tient à rappeler que les hypothèses utilisées pour préparer les prévisions pour l'AF17, bien qu'elles étaient raisonnables au moment où elles ont été établies, pourraient s'avérer incorrectes ou inexactes. Les prévisions ci-dessus ne tiennent pas compte non plus de l'incidence que pourraient avoir d'éventuels éléments non récurrents ou exceptionnels ou de nouvelles ententes commerciales importantes, cessions, fusions, acquisitions ou autres regroupements d'entreprises ou transactions susceptibles d'être annoncés ou de se produire après le 8 décembre 2016. L'incidence financière de telles transactions et de tels éléments non récurrents ou exceptionnels peut être complexe et dépend des faits qui se rattachent à chacun d'entre eux. Nous ne pouvons donc décrire l'incidence prévue de façon complète ou la présenter de la manière dont nous présentons les risques connus auxquels sont exposées nos activités. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer considérablement de nos attentes énoncées dans le présent communiqué de presse. Les perspectives constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et doivent être lues parallèlement à la rubrique *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs*.

Conférence téléphonique et webdiffusion

À 9 h aujourd'hui même (HAE), BRP Inc. tiendra une conférence téléphonique et une <u>webdiffusion</u> pour traiter de ses résultats du troisième trimestre de l'exercice financier 2017. La conférence sera animée par José Boisjoli, président et chef de la direction, et par Sébastien Martel, chef de la direction financière. Pour écouter la conférence téléphonique en anglais seulement (événement 4254843), composez le 514-861-1681 ou le 800-766-6630 (sans frais en Amérique du Nord). <u>Cliquez pour les numéros d'accès international</u>.

Le rapport de gestion, les états financiers et la présentation pour la webdiffusion des résultats de la Société pour le troisième trimestre de l'année financière 2017 sont disponibles dans la section <u>Rapports trimestriels</u> du site web de BRP. Pour écouter une reprise instantanée de la conférence téléphonique, composez le 514-861-2272 ou 800-408-3053, et composez le mot de passe 5227591.

À propos de BRP

BRP (TSX:DOO) est un chef de file mondial en conception, développement, fabrication, distribution et commercialisation de véhicules récréatifs motorisés et de systèmes de propulsion. Son portefeuille comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines Sea-Doo, les véhicules tout-terrain et les véhicules côte à côte Can-Am, les roadsters Can-Am Spyder, les systèmes de propulsion marins Evinrude et Rotax, de même que les moteurs Rotax pour karts, motocyclettes et petits avions. BRP conçoit également sa propre gamme dédiée de produits de pièces, accessoires et vêtements. Avec des revenus annuels de plus de 3,8 milliards de dollars provenant de ventes dans plus de 100 pays, la Société emploie environ 7 900 personnes à travers le monde.

www.brp.com
@BRPnouvelles

Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Evinrude, Rotax, Can-Am, Spyder, Defender, Maverick, X3 et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains renseignements contenus dans le présent communiqué, y compris les énoncés se rapportant à nos perspectives pour l'année financière 2016 (notamment les revenus, la marge brute, les charges d'exploitation, le BAllA normalisé, le taux d'imposition effectif, le bénéfice net normalisé et le bénéfice normalisé par action), ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « prévoir », « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis », « estimer », « perspectives », « prévisions », « projets », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables. De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières. BRP met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur et comportent des risques, des incertitudes et d'autres éléments, connus ou non, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels de la Société ou du secteur des sports motorisés diffèrent considérablement des perspectives ou des résultats ou du rendement futurs sous-entendus par ces énoncés. Les principales hypothèses ayant servi à formuler les énoncés prospectifs sont décrites ci-après.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

Les perspectives financières pour l'AF17 ont été établies à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses économiques et de marché, y compris des hypothèses concernant la conjoncture économique des pays dans lesquels la Société exerce ses activités, la concurrence, les lois fiscales applicables aux activités de la Société et les fluctuations des taux de change. En outre, de nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants, dont il est question plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de sa notice annuelle : l'incidence de conditions économiques défavorables sur les dépenses à la consommation; le fléchissement de l'acceptation sociale des produits de la Société; la fluctuation des taux de change; les niveaux d'endettement élevés; l'indisponibilité de capitaux supplémentaires; les conditions météorologiques défavorables; les fluctuations saisonnières des ventes; l'incapacité de la Société à se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement et la pollution par le bruit; la dépendance envers des concessionnaires, des distributeurs, des fournisseurs, des sources de financement et d'autres partenaires stratégiques qui peuvent craindre certaines conditions économiques; l'importance des frais fixes; l'incapacité de concessionnaires et de distributeurs d'obtenir un accès convenable à du capital; la survenance de difficultés d'approvisionnement, la résiliation ou l'interruption des ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux; les engagements contenus dans des accords de financement ou d'autres contrats importants conclus par la Société; la concurrence que subissent les gammes de produits de la Société; la perte des services de hauts dirigeants ou d'employés qui

possèdent une connaissance spécialisée du marché et des compétences techniques; l'incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques; l'issue défavorable à la Société d'une réclamation importante liée à la responsabilité du fait des produits; les réclamations liées à la garantie des produits ou les rappels de produits qui donnent lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la dépendance envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants pour s'occuper de la distribution au détail de ses produits; la dépendance envers les équipementiers pour ses activités relatives aux moteurs hors-bord et aux moteurs Rotax; une mauvaise gestion des niveaux des stocks; les risques liés aux activités internationales; l'incapacité de mettre fructueusement en œuvre la stratégie de croissance; la protection des droits de propriété intellectuelle; la défaillance de systèmes de technologie de l'information; la baisse du prix d'anciennes versions de produits vendus sur le marché d'occasion et l'offre excédentaire des concurrents; l'incapacité de mettre fructueusement en œuvre la stratégie de fabrication; la modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; l'augmentation des coûts du carburant; la détérioration des relations entretenues avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; la non-souscription d'une assurance convenable; la volatilité du cours des actions à droit de vote subalterne; l'absence d'intention actuelle de verser des dividendes; l'exercice des activités par l'intermédiaire de filiales; l'influence importante du groupe Beaudier et de Bain Capital; les ventes futures d'actions par le groupe Beaudier, Bain Capital, les administrateurs, les dirigeants ou les membres de la haute direction de la Société. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être étudiés attentivement.

BRP n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, sauf si elle y est tenue par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Si BRP décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure qu'elle fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective.

MESURES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Le présent rapport de gestion renvoie à certaines mesures non définies par les IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures définies par les IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Ainsi, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de l'information financière de la Société présentée en vertu des IFRS. La Société utilise des mesures non définies par les IFRS, y compris le BAIIA normalisé, le bénéfice net normalisé, le bénéfice de base par action normalisé et le bénéfice dilué par action normalisé.

Le BAIIA normalisé est présenté afin d'aider les investisseurs à évaluer la performance financière des activités d'exploitation de la Société sur une base continue en excluant certains éléments hors trésorerie comme la charge d'amortissement, la charge de perte de valeur et le gain ou la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains de la Société. D'autres éléments comme les coûts de restructuration pourraient également être exclus du bénéfice net lors du calcul du BAIIA normalisé étant donné qu'ils sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société. Le bénéfice net normalisé, le bénéfice de base par action normalisé et le bénéfice dilué par action normalisé tiennent compte, en plus de la performance financière des activités d'exploitation, de l'incidence des activités d'investissement, des activités de financement et de l'impôt sur le résultat sur les résultats financiers de la Société.

La Société est d'avis que les mesures non définies par les IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance financière, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance financière de la Société, faisant ainsi ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières définies par les IFRS. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non définies par les IFRS dans leur évaluation des émetteurs, dont une grande partie utilise des mesures semblables dans la présentation de ses résultats. La direction utilise aussi des mesures non définies par les IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels, d'évaluer la capacité de la Société à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement, et également à titre de composante dans le calcul de la rémunération incitative à court terme des employés de la Société. Comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non définies par les IFRS, ces paramètres ne sont pas comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres sociétés.

Le BAIIA normalisé s'entend du bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la charge d'amortissement et les éléments normalisés. Le bénéfice net normalisé s'entend du bénéfice net avant les éléments normalisés ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments. La charge d'impôt normalisée s'entend de la charge d'impôt ajustée pour tenir compte de l'incidence fiscale sur les éléments normalisés. Le taux d'imposition effectif normalisé est fondé sur le bénéfice net normalisé avant la charge d'impôt normalisée. Le bénéfice normalisé par action – de base et le bénéfice normalisé par action – dilué sont respectivement calculés en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions – de base et le nombre moyen pondéré d'actions – dilué. La Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Principales données financières consolidées » du présent rapport de gestion pour connaître les rapprochements entre le BAIIA normalisé et le bénéfice net normalisé présentés par la Société et les mesures définies par les IFRS les plus directement comparables.

-30-

Pour les médias :

Valérie Bridger
Conseillère principale, Communications de l'entreprise
T 450 532-5107
valerie.bridger@brp.com

Pour les investisseurs :

Philippe Deschênes Analyste financier T 450 532-6462 philippe.deschenes@brp.com

Pour une image haute résolution, veuillez consulter notre <u>librairie médiatique</u> à l'aide des renseignements de connexion ci-bas : Usager : media.brp

Mot de passe : brpimages